

Communiqué de presse, le 11 mai 2017

Mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés: la branche des TP confiante

La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) définit que les transports publics doivent répondre aux besoins des voyageurs à mobilité réduite d'ici fin 2023 au plus tard. L'Union des transports publics (UTP) s'engage fortement dans la mise en œuvre de la LHand dans les délais fixés par la loi. Les transports publics suisses sont en bonne voie dans ce domaine, mais il reste encore beaucoup à faire dans les six ans et demi à venir.

L'Office fédéral des transports (OFT) a présenté aujourd'hui l'état de la mise en œuvre de la LHand et attesté de la «grande avancée» réalisée par les transports publics dans ce domaine. L'Union des transports publics (UTP) s'engage depuis des années fortement dans la mise en œuvre de la LHand dans les délais fixés par la loi, qui profite également aux personnes non handicapées (familles avec poussettes, seniors, etc.). Les transports publics suisses sont effectivement en bonne voie, mais il reste encore beaucoup à faire d'ici à la fin 2023.

L'application de certaines dispositions dans la pratique s'est révélée être un véritable défi. C'est la raison pour laquelle l'UTP a développé l'outil très apprécié et déjà largement utilisé «Aide à la planification pour la pesée des intérêts de la LHand», à l'aide duquel les entreprises de transport peuvent peser les intérêts des mesures de mise en œuvre pour chaque station ferroviaire. L'OFT a déclaré le caractère obligatoire de l'instrument élaboré par l'UTP.

L'aide à la planification laisse aux entreprises de transport une marge d'interprétation suffisante étant donné que plusieurs solutions d'adaptation de construction sont possibles dans la plupart des cas.

Grâce à l'engagement de ses membres et à l'aide à la planification, l'UTP a bon espoir que la majeure partie de la LHand puisse être mise en œuvre dans le délai légal. Par ailleurs, l'UTP se réjouit que la Confédération ait augmenté les moyens prévus à cet effet.

Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Sylvie Schneuwly, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 079 549 49 09